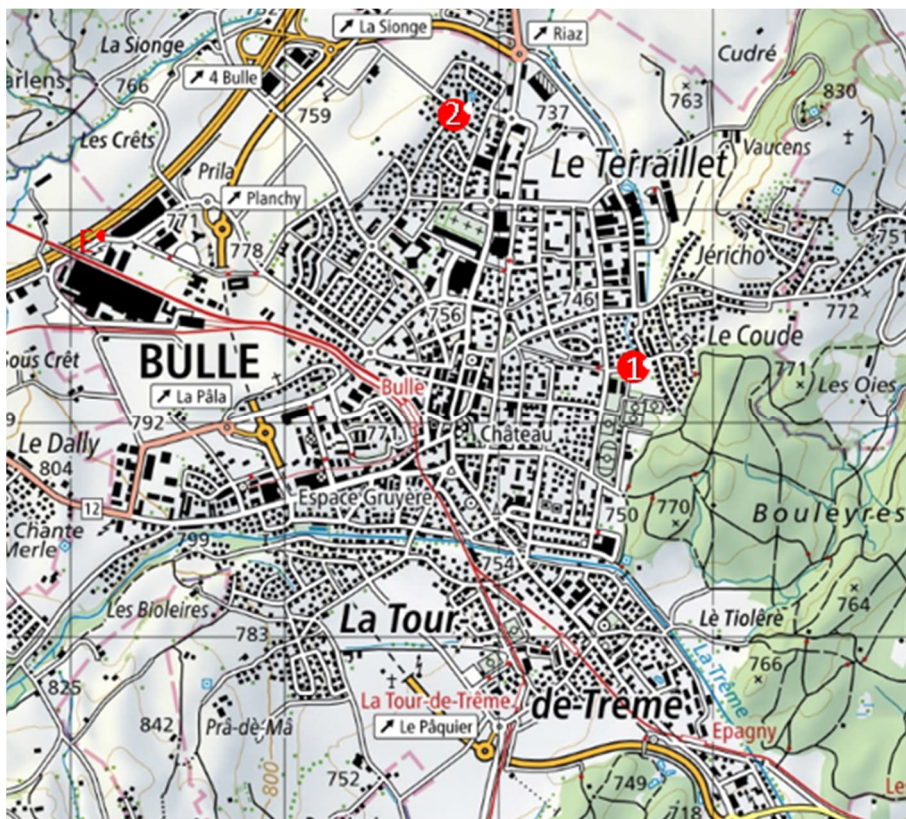


Point 2 de l'ordre du jour

1. Introduction

En décembre 2022, la liste des investissements à prévoir pour les rénovations du réseau d'eau potable en 2023 a été présentée et un crédit a été voté. Cependant, des investissements complémentaires sont à prévoir.

À la suite de l'octroi de subventions complémentaires COVID par le canton de Fribourg au travers du programme bâtiment, un fort intérêt a été démontré par les propriétaires pour le remplacement de leur système de chauffage fossile par le chauffage à distance. Dans ce cadre, Gruyère Energie SA va réaliser l'extension de son réseau de chauffage à distance dans les secteurs 1 et 2 indiqués sur le plan ci-dessous d'ici à la fin 2023, afin de faire profiter les clients de ces subventions. L'opportunité s'offre à la Ville de Bulle de profiter de ces travaux pour remplacer, dans ces secteurs, les infrastructures d'eau potable qui ont atteint leur durée de vie.



Emplacement des réalisations complémentaires prévues en 2023

2. Rénovations du réseau d'eau potable – Réalisations complémentaires 2023 – Descriptions et coûts

1) Bulle, Chemin de la Pépinière et chemin de Chalamala

Ce projet prévoit le remplacement de la conduite d'eau potable en fonte ductile (DN 150) datant de 1984 en synergie avec le développement du réseau de chauffage à distance.



Coût des travaux HT

Fr. 220'000.00

2) Bulle, Chemin des Coquilles

Ce projet prévoit le remplacement de la conduite d'eau potable en fonte ductile (DN 150) datant de 1986 en synergie avec le développement du réseau de chauffage à distance.



Coût des travaux HT

Fr. 250'000.00

Récapitulatif des réalisations complémentaires 2023

1. Bulle, Chemin de la Pépinière et chemin de Chalamala	Fr.	220'000.00
2. Bulle, Chemin des Coquilles	Fr.	<u>250'000.00</u>
Total	Fr.	470'000.00

3. Crédit demandé

Total des coûts des réalisations complémentaires 2023 HT	Fr.	<u>470'000.00</u>
Total HT	Fr.	470'000.00

Le Conseil communal sollicite l'octroi d'un crédit additionnel de Fr. 470'000.00 HT pour les rénovations complémentaires du réseau d'eau potable 2023. À noter que le montant de l'investissement est demandé sans TVA du fait que cette dernière est récupérée par la Ville de Bulle.

Financement : Par emprunt de Fr. 470'000.00 auprès d'un organisme financier

Amortissement : par les taxes sur l'eau

Intérêts : 3 % par année (taux indicatif)

AU NOM DU CONSEIL COMMUNAL

Le Syndic
Jacques Morand

Le Secrétaire général
Raoul Girard